



## LOI EL-KHOMRI VALLS-HOLLANDE-GATTAZ

**Amplifions la mobilisation jusqu'à son retrait !**

**Tous en grève et en manif**

**le 9 Avril à 10H30 Esplanade des Fontaines à Montauban**

Les retouches annoncées par Valls ne changent rien, retrait du projet de loi ! Disons-le clairement, les annonces faites par le 1<sup>er</sup> Ministre le 14 mars, à l'issue d'une pseudo concertation avec les organisations syndicales ne changent rien. La déclaration de guerre contre les droits de tou-te-s les salarié-e-s se poursuit ! Les mobilisations contre le projet ont certes forcé, le gouvernement et ses alliés à revenir sur le barème des indemnités prud'homales en supprimant le plafond et à retirer 40 heures hebdomadaires pour les apprentis MAIS...

### Les mesures néfastes demeurent

- × Une entreprise peut faire un plan de licenciement sans avoir de difficultés économiques réelles. Après un Accord Collectif, un-e salarié-e qui refuse un changement dans son contrat de travail (baisse de rémunération ou augmentation de son temps de travail) peut être licencié-e pour cause motif personnel.
- × La possibilité de baisser les salaires et changer le temps de travail par accord d'entreprise.
- × La modulation du travail sur 3 ans avec la possibilité de passer de 10h à 12h de travail par jour et de 35h à 44h, voire 46h par semaine.
- × La possibilité de moins majorer (jusqu'à 5 fois) les heures supplémentaires. L'extension du dispositif forfait jours par accord d'entreprise ;

La réforme de la visite médicale, du temps d'astreinte, du repos hebdomadaire, des plages horaires du travail de nuit sont également maintenus.

### La mesure la plus grave est toujours dans ce texte: les accords d'entreprise pourront déroger aux dispositions du Code du Travail et de la Convention Collective dans un sens plus défavorable aux salariés

L'article 2 du projet de loi est très clair, il s'agit de réécrire totalement le code du travail d'ici deux ans. Réécriture non pas pour le rendre plus lisible comme on l'entend parfois dans les médias mais pour limiter son contenu à quelques grands principes.

Ce que le gouvernement oublie de dire, c'est qu'il ne prévoit aucune sanction pour les employeurs en cas de non respect des ces grands principes. Pourquoi ? Parce que la mise en œuvre de ces grands principes dépendrait d'accords de branches et / ou d'entreprises.



Aujourd'hui, par exemple, le dépassement de la durée maximale du travail expose un employeur à une amende de 750 € par infraction. Demain, avec un temps de travail défini par accord collectif, il ne sera plus possible de sanctionner les employeurs délinquants.

**RETRAIT DU PROJET DE LOI EL KHOMRI HOLLANDE CE PROJET N'EST NI AMENDABLE, NI NEGOCIABLE !  
ABROGATION DES LOIS MACRON-REBSAMEN ET DE LA LOI DITE DE SECURISATION DE L'EMPLOI.**

### **Imposons de vraies mesures pour l'emploi !**

**Le projet de loi El Khomri, comme le pacte de responsabilité (40 milliards de cadeaux aux entreprises sans contrepartie ni évaluation) ne créera aucun emploi. Il faut donc mettre en place une autre politique pour créer de l'emploi!**

*Mettre en place un plan de relance, en France et en Europe et rompre avec l'austérité.*

*Réduire le temps et la charge de travail, sur la semaine, l'année et la vie toute entière.*

*Augmenter les salaires, reconnaître les qualifications et instaurer l'égalité Femmes/Hommes. C'est la demande qui crée l'emploi, et elle est d'abord liée à la consommation des ménages !:!*

*Lutter (enfin) contre la finance : n'est-ce pas les 60 % d'augmentation du montant des dividendes depuis la crise de 2008 qui plombent notre économie plutôt que le prétendu coût du travail ? N'est-ce pas le diktat des multinationales qui asphyxie les PME plutôt que la prétendue complexité du Code du Travail ?*

*Réorienter les 200 milliards d'exonérations fiscales et sociales dont bénéficient les entreprises (Pacte de responsabilité, Crédit Impôt Recherche...) au service des créations d'emploi, de l'investissement, de la Recherche et de la lutte contre la précarité.*

**Ça suffit ! Tous ensemble, salariés actifs et privés d'emploi, retraités et jeunes, reprenons notre avenir en main !!**

**Tous en grève et en manif le samedi 9 avril à 10h30**

**Esplanade des Fontaines à Montauban**

**Et si on bloquait notre entreprise ? Tous les salariés du secteur privé peuvent faire grève en donnant ce tract d'appel à leur employeur.**